

C. 16A LES DROITS DE L'HOMME

L'homme peut-il défendre tous ses droits d'homme sur une planète expérimentale, voilà une question de très grande importance. Pour l'homme en tant qu'individu d'abord et pour l'humanité en général, la réponse est affirmative et son affirmation est impérative. L'homme peut et doit défendre ses droits d'homme car tous ses droits d'homme doivent coïncider avec le rôle que doit jouer l'âme de l'homme sur la terre.

Ses droits profonds sont dictés par l'intelligence universelle en lui. Qui cherche à fusionner avec l'âme de l'homme, afin de le libérer des forces qui cherchent à le dominer et à retarder son évolution. Mais les droits de l'homme ne se mesurent plus lorsque l'homme a atteint sa maturité interne, contre les droits que lui permet la société.

Car les droits de la société sont à l'échelle de la société et non à l'échelle de l'homme réel, de l'individu universel. Si la société est suffisamment avancée dans son évolution, si l'individu est suffisamment respecté en tant qu'unité sociale, les droits octroyés par la société coïncideront avec les droits de l'homme. Mais si la société est trop secouée par des forces en oppositions, ces droits seront retenus et l'individu en souffrira d'une façon ou d'une autre.

Pour que l'homme vive au niveau de ses droits réels, c'est-à-dire au niveau de sa conscience individuelle et universelle, il faut que la société soit constituée d'hommes qui sont de la même conscience, sinon il est impossible à l'homme de vivre totalement de ses droits. Car ses droits ne sont plus dans leur totalité, les mêmes que ceux de la société, dont les membres ne sont pas de la même conscience universelle.

Voilà pourquoi les hommes de conscience universelle doivent et devront un jour, former une société universelle, afin de vivre de leurs droits universels. Mais lorsque l'homme doit vivre de ses droits universels, la conscience qui l'anime doit élever son taux vibratoire, afin qu'il puisse se libérer de l'esprit de la société non universelle, pour entrer dans l'esprit de la société universelle et exercer son droit qui est essentiellement un droit de passage d'un plan de vie à un autre. Afin d'exercer sur le plan nouveau, son droit créatif, son droit à la manifestation de l'intelligence universelle en évolution.

Tant que l'homme n'est pas sur ce plan universel, il continue à bénéficier des droits que lui octroie la société, avec cette différence qu'il avance avec le temps vers une plus grande autonomie, car il a déjà dépassé les limites psychologiques de son existence, au sein de cette société. Afin de pouvoir vivre une vie plus libre, dans un contexte social ayant de moins en moins d'emprise sur son esprit, c'est à dire un contexte social qu'il a su se créer au fur et à mesure qu'il a avancée vers la conscience universelle. Tant que la conscience universelle ne sait pas totalement installée, il ne peut passer d'un plan à un autre et se voit obligé d'exercer son droit, selon la latitude que lui offre la société.

Dès qu'il a suffisamment centré son attention sur lui-même, c'est-à-dire sur son droit d'individu, de plus en plus réalisé, il peut commencer à se soustraire des forces sociales qui cherchent à le rattacher à la forme sociale de son temps et à lui imposer une condition quelconque de droit qui

peut, plus ou moins coïncider avec son droit universel. Lorsque la société en évolution ne peut plus coïncider avec l'évolution de l'individu, parce que son développement coïncide plutôt avec celui de la masse des individus, l'homme universel ne peut plus établir de rapport avec cette société, car ce n'est plus le bien-être de l'individu universalisé, qui compte, mais celui de l'individu de masse.

L'homme conforme, l'homme influencé et influençable, c'est ici que se forme une cloison intérieure, anonyme, invisible, entre l'homme universel et la société de masse. Et au fur et à mesure que ce même homme grandit dans son universalité et que la société grandit dans son uniformisme, ce dernier doit se retirer psychiquement, c'est-à-dire qu'il ne peut plus jouer le jeu et se retire partiellement, c'est-à-dire qu'il s'engage par tous les moyens à sa disposition, à vivre dans son propre calme, son propre espace, couvrant une surface de moins en moins grande de la société de masse.

Mais l'homme n'accède à l'esprit de lui-même que lorsqu'il a suffisamment été ébranlé dans la forme de l'esprit social où il a grandi et d'où il a puisé le matériel nécessaire à la formation de sa fausse personnalité. Lorsqu'il commence à vivre de son propre esprit, il ne peut plus vivre de l'esprit social et commence à exercer son droit d'individu sur une petite échelle jusqu'au jour où il puisse l'exercer sur une échelle totale, lorsqu'il créera occultement la société universelle de l'homme. Mais la période entre son éveil à son droit universel et la réalisation parfaite de ce droit universel coïncide avec la période de transformation de ses corps, de sorte que le temps qui doit servir à cette transformation doit aussi servir à le rapprocher de lui-même.

Mais l'homme n'est pas habitué à vivre de son droit universel, puisqu'il ne commence qu'à le découvrir et lorsque l'homme se découvre universellement, il craint de perdre son droit social, car ce dernier constitue pour lui une grande sécurité. Et effectivement cette sécurité est grande, car l'homme est encore dominé par son corps matériel. Mais lorsqu'il n'est plus dominé par son corps matériel et que son esprit est libre, son droit universel est total et sa vie ne coïncide plus avec celle de sa société. C'est alors qu'il rassemble ses forces et engendre une nouvelle condition de vie, selon le pouvoir qu'il possède et de ce pouvoir il crée une société universelle dont la puissance est fondée sur la conscience en activité chez tous ceux qui la vive.

La progression de l'homme universelle est sous tendue par le pouvoir de la conscience cosmique sur la planète et par le temps qu'elle choisit pour abolir les rapports entre les anciens et les nouveaux hommes. L'homme de droit, c'est-à-dire de par son rapport avec les forces de vie créatives en lui et ultimes en pouvoir ne peut se détériorer que selon la mesure de son involution, de l'influence de l'extérieur sur l'intérieur.

Dès qu'il a suffisamment compris son rôle, en tant que force créative individualisée et qu'il a réalisé les conditions d'une telle individualité, il ne cherche plus à éteindre ses rapports avec la société de masse, mais simplement à les distancer de plus en plus, afin de ne pas perdre trop d'énergie dont il a de besoin pour élever son taux vibratoire.

Il y a une différence profonde entre la recherche d'une vie meilleure et le mouvement vers une vie autre. Beaucoup d'homme recherche une vie meilleure, car ils souffrent de leur vie présente et cherchent à la transformer, alors qu'il y a d'autres hommes qui attendent l'autre vie et avancent tous les jours vers cette autre vie. Chez les uns nous retrouvons un effort considérable, pour se changer intérieurement et extérieurement, alors que chez les autres nous voyons un changement vibratoire qui perfectionne les corps et les prépare petit à petit à la réception de plus hautes

vibrations, jusqu'au jour où le passage se fera discrètement sans bruit et sans fanfare vers une autre vie. Le droit de l'homme conscient est déterminé par l'intelligence en lui et ce droit n'a aucun rapport avec ce qu'il peut faire dans la société de masse.

Hors, s'il exerce ce droit, c'est-à-dire si la vibration de cette intelligence se fait sentir au cours de son expérience sociale, ce n'est que le discernement et la résistance qui puisse lui servir de baromètre dans l'expérience de ce droit. Si discernement il y a, il comprendra que son droit universel doit être temporairement suspendu afin de ne pas créer des conditions de vie autour de lui, qui ne sauraient être comprises. C'est alors que la résistance intérieure lui vient en aide, pour lui aider à supporter une condition qui n'est pas conforme à la réalité d'une société universelle.

C'est alors que graduellement l'intelligence en lui, le mène à se créer une condition de vie où avec le temps, il n'aura plus à exercer sa résistance, car la condition sera de plus en plus sous son contrôle. C'est-à-dire qu'il aura de moins en moins à souffrir de la société environnante, puisqu'il en sera de plus en plus indépendant, c'est-à-dire puisqu'il se sera retiré. À partir de cette période, même la vie sociale sera supportable, car son droit universel ne sera pas autant en conflit avec le droit social, octroyé par le passé.

Mais l'homme ne peut pas vivre seul, car il a besoin de communiquer. Alors pourrait-il s'entretenir avec d'autres hommes qui comme lui sont en attente et s'éloignent des conditions difficiles d'une société de masse. Ne pouvant pas encore bénéficier d'une société universelle, il bénéficiera d'alliances universelles avec des hommes de plus en plus conscients du lien universel en eux. Toute atteinte aux droits universels de l'homme, à un certain moment de son évolution, devient insupportable malgré le discernement et la résistance développée.

C'est alors que l'homme n'a plus de choix que de briser, de rompre ces liens raciaux et de ne traiter qu'avec ceux qui sont de la même intelligence. Le travail étant de plus en plus un droit octroyé par la société de masse, ne pourra plus coïncider à un moment donné de l'évolution, avec le droit universel de l'individu.

C'est pourquoi l'individu découvrira en lui-même une plus grande tendance à se séparer d'un travail octroyé de par sa nature, par le droit social, pour se lancer vers un travail plus détaché de ce droit, si ce n'est que sur le plan de la taxation. Hormis la taxation, le travail ne dépendra que de l'individu et sera totalement sous son contrôle, c'est-à-dire sous son droit. L'individu pourra alors vivre un travail plus libre et plus conforme à son isolation intérieure et à sa distance extérieure. Reconnaisant alors d'autres individus de même intelligence, il cherchera à entretenir avec eux, des liens qui pourront aussi servir de base pour la fructification du travail libre.

La polarisation de plus en plus évidente, c'est-à-dire réelle intérieurement, donnera naissance à une façon de vivre qui ne se comprendra que lorsque les individus de par leur vibration sauront où ils en sont et où ils vont. Sachant parfaitement qu'il se produira en eux une ouverture d'esprit qui ne peuvent vivre aujourd'hui, qui altérera totalement leur psychologie du travail et leur permettra de constituer des formes nouvelles d'activités que seul le temps pourra leur rendre compréhensible.

Bien que cette période ne coïncidera pas encore avec le passage d'un plan de vie à un autre, car le cycle de vie avenir ne sera pas encore terminé, ils pourront avec grande facilité, vivre de la

vie matérielle, dans les conditions dictées par leurs vibrations, c'est-à-dire par leur intelligence commune et universelle. Éloigner de plus en plus de leurs passés, ils vivront de plus en plus un présent qu'ils ne sauraient comprendre aujourd'hui, mais que certains peuvent déjà pressentir. Dégagé de la vie dictée par le droit social, ils vivront une vie de transition libre, c'est à-dire plus réelle et plus à la hauteur de leurs réalisations grandissantes. Même la vie matérielle, leur suffira pendant l'attente, car à cette période de la vie, ils n'attendront plus, puisque déjà ils bénéficieront un peu de leurs droits universels, libres, tel qu'ils le seront alors du droit social qui ne couvrira plus qu'une faible surface de leurs activités.

C'est à partir de cette période que la conscience globale ayant atteint un haut niveau de perfectionnement, que ces individus sauront reconnaître leurs intérêts universels et commenceront à planifier leurs vies matérielles, de telle sorte qu'elle coïncide avec le maximum de sécurité. C'est-à-dire qu'ils découvriront des horizons qu'ils auraient pu pressentir en tant que rêverie par le passé et jamais parfaitement saisis.

Le nombre et la conscience aidant, ces individus vivront une vie de plus en plus sous leurs contrôles, c'est-à-dire de plus en plus en harmonie avec l'intelligence cosmique qui la dirigera et qui fera partie de chacun d'eux. Libre de toutes psychologies restreignant-es, ils pourront décider de tel ou de tel projet et ils auront la volonté et l'intelligence de se les octroyer. Et enfin, c'est à partir de ces projets créés de toutes pièces, par eux-mêmes qu'ils vivront, libre enfin du travail dont le droit est aujourd'hui un octroi de la société inconsciente.

L'équilibre entre le droit social et le droit universel, deviendra de plus en plus instable, mais de plus en plus imperceptible dans son instabilité. Car ces individus conscientisés auront compris la nécessité d'harmoniser ce qu'ils sauront, avec ce qu'ils pourront. Et c'est de cette harmonie de plus en plus ajustée à leur vibration, qu'ils pourront s'assurer de vivre selon leur intelligence et leur capacité renouvelée, libérée des facteurs illusoire qui avaient auparavant ternir leur vie, alors que leur psychologie limitée les nouait à un droit social, qui ne convient qu'à l'homme inconscient, bon gré malgré.

La conscience de plus en plus éveillée permettra aux individus de vivre dans un monde qui s'éteint de plus en plus, mais qui leur offrira le meilleur du pire car ils auront appris à bien vivre, car leur intelligence ne sera plus ombragée par des émotions de toutes sortes qui restreignent la qualité de vie et qui empêchent l'homme de vivre à la hauteur de son intelligence, malgré les conditions décadentes d'un monde où le droit de l'homme devient de plus en plus menacé.

La transformation de l'homme en un individu intégral, coïncidera avec la découverte d'une façon de vivre qu'il n'aurait pu s'imaginer possible auparavant, car il aura dans sa vie, un nombre grandissant d'individus, qui se porteront garant des mêmes idées et même intentions, car ces idées nouvelles seront le produit de la conscience universelle dont chacun partagera la valeur et en exploitera le fruit.

C'est de cette nouvelle et restreinte conscience sociale au début que ce nouera des alliances si réelles, que la vie matérielle intérimaire sera rendue plaisante et facile et surtout très différente dans son caractère général que la vie qui aura précédé de cette nouvelle conscience. Les individus sauront se créer des conditions de vie et s'organiser à fin d'exploiter le plus possible leurs droits d'homme libres. Cette définition ou cette expression de l'avenir prochain ne se comprendra que vibratoirement, c'est-à-dire, que la vibration sera la mesure de toutes choses et non l'attitude positive ou l'attitude personnelle. Car ceux qui seront dans cette vibration

comprendront des choses qui ne seront pas comprises ou assimilables psychologiquement. A cause du caractère totalement neuf de ce genre de vie. C'est à partir de cette vibration que les individus chercheront à concrétiser des projets qu'eux-mêmes pourront mener à bien, car ils seront dans la même ambiance vibratoire. L'ambiance vibratoire leur servira à vivre en dehors du cadre normal de la vie sociale, car sa puissance sera telle, quelle créera un lien puissant entre les personnalités, permettant à ces personnalités de goûter l'une de l'autre et de profiter de sa couleur au-delà des rapports normaux socialement parlant. Le lien entre les personnalités sera occulte, c'est-à-dire vibratoire et les individus sauront profiter de l'intelligence créative qui les animera.

Un tel réseau d'alliance maintenu par une vibration commune et universelle sera un noyau auquel se rajoutera d'autres couches au cours des années qui mèneront l'homme conscients, vers la fin du siècle, où le tout sera élevé en énergie afin de passer d'un niveau de vie à un autre, laissant derrière une société fracturée par les tremblements qui soulèvent les fondements d'une civilisation dont le sol doit-être retourné, afin de créer une terre neuve, pour une pousse nouvelle.

Le droit universel se fera sentir vibratoirement et changera le pou de la vie matérielle intérimaire. L'intelligence créative deviendra la manifestation de l'individu et les projets de vie coïncideront avec cette intelligence. A partir du moment où un certain nombre d'individu seront rattachés à cette vibration, les mouvements serviront tous et chacun, car ils auront été créés selon la vibration de tous et de chacun.

L'homme ne sera plus lié à la société. La terre sera un terrain libre, car des lieux choisis dans le cadre d'une vision occulte, deviendront des lieux de rencontre et des lieux de refuges à la fin du siècle. L'individu rencontrera l'individu et de là débutera l'histoire anonyme de l'homme nouveau. Toutes ces choses passeront, car elles sont connues, mais l'homme ne peut les connaître que lorsqu'il sera dans la vibration de la conscience universelle.

Le droit universel de l'homme est une capacité d'agir, une capacité de fonctionner, une capacité de s'organiser dans la vie matérielle au-delà des limites imposées par le droit social. Ce droit est directement proportionnel à la capacité de l'individu de percevoir la vibration de l'intelligence universelle en lui.

Plus l'individu est sensible à la vibration plus son droit est grand, plus son droit lui permet de vivre une vie matérielle à la hauteur de sa réalité. Le droit de l'homme universel fait partie du pouvoir de la conscience en lui et lorsque l'intelligence et la volonté se lient dans cet homme, il a le pouvoir d'exercer ce droit selon les contingences de la vie matérielle selon les conditions du droit social existant.

Bien que ce droit universel au début soit restreint par le fait que l'homme est encore prisonnier de la matière il lui permet de vivre une vie au-delà de ses espérances car déjà il possède en lui une intelligence et une volonté dégagée des restreintes qui limitaient auparavant son intelligence et sa volonté. Et au fur et à mesure qu'il avance dans la transformation de ses corps son droit universel devient de plus en plus présent et de ce droit universel il crée des conditions de vie de plus en plus à la hauteur de son désir conscient. Il lui est possible alors d'étendre les frontières de sa vie, de découvrir des aspects de la vie qui lui auraient été cachés s'il avait continué à vivre à l'intérieur du droit social.

Le droit universel de l'homme est une capacité d'établir des rapports de plus en plus étendus avec des individus faisant partis de la même conscience que la sienne et pouvant avec lui échafauder des plans et des projets leur permettant de vivre une vie plus douce, plus calme, plus retirée, plus distancée et plus réelle. Il n'est pas possible à l'homme de pensée à ce qu'il peut faire à l'intérieur du droit universel. Mais il lui est possible de réaliser ce qu'il peut faire, lorsque la vibration se fait sentir en lui et qu'il est déjà dans cette conscience, dans cette énergie.

A partir de ce moment-là il n'a plus de limite, car il est libre d'aller où il veut, de faire ce qu'il veut et de vivre sa vie telle qu'il la conçoit au moment même où se manifeste en lui cette intelligence créative et puissante, qui lie plusieurs individus à une énergie commune. Lorsqu'un homme conscient manifeste son droit universel il peut changer sa vie du tout au tout, car il n'est plus restreint par ses émotions et son intelligence rationnelle.

Il lui est facile alors de concevoir des possibilités de vie matérielle qui feraient l'envie de l'homme inconscient, tant qu'elles sont grandioses, tant qu'elles sont libres et tant qu'elles sont au-delà du droit social. Et ce qui permet ce pouvoir, ce droit universel, c'est le pouvoir d'interception. Hors le pouvoir d'interception est le pouvoir de l'intelligence de l'homme lorsqu'il a été secoué dans les fondements de son intelligence rationnelle.

Le pouvoir d'interception est une qualité de la vibration qui contient la nature même de l'intelligence de l'homme et qui lui fournit le matériel nécessaire à la construction et à l'élaboration d'une vie planétaire qui le rapproche de plus en plus de l'infinité de l'intelligence et de la science de l'intelligence. La science de l'intelligence est le pouvoir vibratoire d'interception dans l'homme, lorsqu'il est suffisamment libéré de son intellect et de ses émotions.

Ce pouvoir d'interception le garde des dangers de vie à tous les niveaux, car il constitue la concentration de toutes ses possibilités, alors qu'il traverse une période de vie dont l'importance est fondée sur la nécessité d'immortaliser son corps matériel. Le pouvoir d'interception des circuits universels, permet à l'homme de surmonter les pièges de la vie, qui sont mis sur sa route à cause de l'influence aveuglante de ses émotions et la limite de son intelligence rationnelle. Ce pouvoir est directement le fruit de la pénétration de l'intelligence en lui, dans le centre majeur de la tête.

Quelles que soient les conditions extérieures de vie, ce pouvoir est tellement puissant que l'homme qui en possède le droit, ne peut plus être dérouté de sa destinée et ne peut plus être retardé dans son ascension vers la fusion avec les forces dirigeantes qui gouverne les mondes et les galaxies. Tant que l'homme est prisonnier de la matière, ce pouvoir d'interception, relève d'une présence intelligence en lui, mais lorsqu'il est libre de se déplacer dans le cosmos invisible, ce pouvoir devient le centre même de sa vie, car sa conscience est totalement à l'extérieur des voiles de l'ego, qui lui est impossible de se servir de son intellect.

C'est à partir de cet état d'esprit qu'il intercepte l'intelligence de cette vibration et devient un agent libre dans l'évolution de la vie, car il n'y a plus à se préoccuper de ce qu'il sait. Il n'a qu'à le réaliser. L'interception chez l'homme est un pouvoir qui détermine sa capacité de fonder à chaque instant de sa vie une chaîne de circonstance qui s'accumulent et deviennent une force, c'est-à-dire un pouvoir d'organisation qui défie l'intellect humain et supprime le secret occulte et le rend anonyme, libérant les forces créatives de l'influence de l'ego et de la personnalité.

Ce pouvoir d'interception est la qualité mentale de la sixième race de l'homme. Et sa qualité majeure réside dans son universalité, c'est-à-dire dans son intelligence commune à tous ceux qui la possèdent. Toute interception vibratoire est un pouvoir, un lien entre l'homme et le cosmos invisible permettant à l'homme de s'attribuer sur le plan où il est, la même valeur de vie qu'il connaîtrait sur d'autres plans, contenu des limitations de la matière.

Afin de contribuer à l'élaboration d'un plan de vie qui détient les clés de l'évolution matérielle, l'homme doit intercepter les vibrations de l'intelligence et organiser sa vie selon cette vibration, quelle que soit la condition de vie de l'individu qui possède le pouvoir d'interception. Il pourra axer sa vie selon les données de cette intelligence et entrer dans le plan mondial de la sixième race, sans pour cela être obligé en tant qu'individu de perdre de l'énergie et se soumettre à des sentiments spirituels de promotions qui ne sont que des illusions.

Le pouvoir d'interception relève de la vibration cosmique de la planète terre, qui se perçoit par l'homme soumis à une impulsion originale et mise par une force créative totalement issue de l'esprit et non contrainte par aucune façon par l'émotivité ou l'intellect. Lorsque l'homme perçoit cette vibration, il s'en ligne sur une échelle de vie, qui n'a plus de limite et qui l'amène avec le temps à concentrer toutes ses énergies avec le maximum d'intelligence. C'est la concentration constante et maximale de son intelligence qui ouvre les voies nouvelles de la vie matérielle et le lance dans le temps de son propre esprit.

Le pouvoir d'interception est une dimension d'intelligence totalement libre de la personnalité et parfaitement harmonisée aux forces de vies, comme l'homme doit harmoniser sa vie matérielle avec l'intelligence pure, ce pouvoir d'interception l'incorpore de plus en plus dans la vie matérielle en conjonction avec son avenir occulte, c'est-à-dire son avenir anonyme et la qualité de vie de l'homme nouveau.

Le pouvoir d'interception une fois ajustée dans l'homme devient sa conscience créative et son pouvoir d'action, échappant à l'influence psychologique, ce pouvoir lui permet de centrer sa vie et les forces de sa vie selon un plan donc l'exécution coïncide avec la créativité de son intelligence.

L'homme doit s'exécuter, c'est-à-dire qu'il doit mettre en branle les forces qui le pénètrent et qui constitue son plan de vie. L'homme se servira de son pouvoir d'interception pour créer dans sa vie matérielle des conditions maximales d'existence afin de se libérer des tensions vibratoires qui diminuent l'activité de l'esprit en lui et le soumettre à la pulsation constante de son corps astral et de son intellect.

La perception des circuits universels est un contact vibratoire avec la lumière et c'est cette énergie qui doit diriger l'activité de l'homme et tant que sa vie n'est pas dirigée par cette vibration elle ne peut jamais s'élever au-dessus des conditions de la société environnante, ce qui empêche l'homme de vivre sa vie de façon maximale, c'est-à-dire au-delà du droit social. Le secret de l'intelligence vibratoire, réside sans sa puissance et sa puissance réside dans son pouvoir de pénétration et d'enregistrement dans la conscience humaine. Tant que l'homme base sa vie sur ses émotions et son intellect, cette interception est diminuée.

Dès que ces obstacles disparaissent, l'interception augmente de sorte que l'intelligence augmente et la vie prend un tournant, que l'intellect n'aurait pu s'imaginer car l'intellect engendre ses propres limites. Dès que l'homme commence à vivre selon la loi de l'interception

il se soustrait des limites de la vie inconsciente et commence à s'élever vers une vie qui domine de sa qualité tout ce qu'il aurait pu contempler durant sa période inconsciente. L'interception de la vibration secoue l'ego de l'homme tant que ce dernier n'est pas suffisamment libéré pour pouvoir accepter le plan d'action de l'intelligence qui s'ouvre en lui.

Tant qu'il n'est pas suffisamment mental ou perceptif, cette intelligence ne peut lui servir parfaitement, car elle dépasse ses possibilités psychologiques actuelles. Lorsqu'il est suffisamment conscient, cette interception coïncide avec ses possibilités, car il possède alors l'intelligence et la volonté qui constitue son pouvoir de vie.

Lorsque l'homme a atteint la capacité d'intercepter la vibration, elle se développe de plus en plus, de sorte qu'advient le jour où sa vie est totalement construite selon cette vibration. C'est à partir de cette vibration que l'homme pourra se construire une vie totalement isolée, totalement sous son contrôle. C'est à partir de cette condition que l'homme sera protégé des événements de fin de cycle qui couvriront la planète entière, mais passeront inaperçus dans la vie des hommes nouveaux.

Tant que l'homme est soumis aux conditions de vie, il ne peut vivre sa vie, car sa vie ne peut être déterminée de l'extérieur, mais doit être déterminée totalement de l'intérieur. C'est pourquoi le pouvoir d'interception, la sensibilité intérieure de l'homme à la vibration de la lumière est une condition fondamentale de l'exercice de son droit universel. Dès qu'il peut exercer ce droit universel, il peut se constituer une vie totalement différente de ce qu'il aurait pu croire dans le passé, possible. Il peut se constituer une vie à l'intérieur d'un cadre d'illimité par son intelligence interne et qui constituera dans l'avenir son cercle de protection.

Un trop grand nombre d'individus s'imaginent que les forces de vies, les protégeront des événements futurs. Hors les événements futurs seront vécus par tous les hommes de la terre et c'est l'intelligence intérieure de ces hommes ou de ces quelques hommes qui leurs permettront de passer à travers les événements sans en être touchés.

C'est pourquoi, le pouvoir d'interception est tellement important et si mystérieux car il ne procède pas l'intelligence de l'attitude ou du désir mais procède de la sensibilité de l'homme à l'énergie de l'âme, sa seule et unique protection. C'est pourquoi les voiles de l'ego, l'intellect et l'émotion doivent petit à petit s'atténuer afin que se développe en lui cette sensibilité qui augmente en lui le pouvoir d'interception de l'intelligence, dont il aura de besoin pour vivre pendant une certaine période de transition sur le plan matériel.